

La Cour de justice de l'EAC annule la suspension d'un hebdomadaire en Tanzanie

@rib News, 23/06/2018 – Source AFP La Cour de justice de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est/East African Community (CEA/EAC) a ordonné jeudi soir la levée de la suspension d'un hebdomadaire tanzanien, interdit de publication pour un article affirmant que la campagne électorale du président en 2015 a notamment été financée par des pots-de-vin.

L'hebdomadaire Mseto avait été suspendu pour trois ans, le 11 août 2016, pour "diffusion de fausses nouvelles et incitation au trouble" après la publication d'un article affirmant qu'un proche du président John Magufuli avait accepté des pots-de-vin pour financer la campagne de ce dernier pour l'élection de fin 2015. Dans son jugement, la Cour a estimé que le gouvernement tanzanien "n'a pas démontré comment la publication dans le journal Mseto a violé l'intérêt public, ou la paix et le bon ordre public", selon un communiqué envoyé jeudi soir à la presse. Les juges ont conclu que la suspension décrétée par le ministère de l'Information a été décidée "en violation de la liberté d'expression", et ont ordonné "la reprise de la publication de Mseto". Depuis l'arrivée au pouvoir de John Magufuli fin 2015, plusieurs journaux critiques du gouvernement ont été fermés. Des lois vues comme des restrictions de la liberté d'expression ont par ailleurs été adoptées en dépit de protestations de la part des organisations de défense des droits de l'Homme. Au classement mondial 2018 de la liberté de presse de Reporters sans Frontières (RSF), la Tanzanie occupe la 93e place sur 180 pays, soit un recul de 10 places par rapport à l'année précédente.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});